

Les actionnaires de GeNeuro approuvent l'ensemble des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Annuelle

- Approbation par les actionnaires de l'ensemble des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Annuelle (AGA), avec plus de 90% des actions représentées
- 5 M€ prélevés sur la ligne de crédit pour financer les opérations jusqu'à mi-2020
- Suite aux bons résultats de l'étude ANGEL-MS, poursuite de discussions en vue d'un partenariat pour le produit phare temelimab dans la sclérose en plaques
- Démission du Directeur en charge des affaires médicales pour raisons personnelles ; le Directeur Général Adjoint reprend ses responsabilités

Genève, Suisse, le 3 juin 2019 – 18h30 CEST – GeNeuro (Euronext Paris : CH0308403085 - GNRO), société biopharmaceutique qui développe de nouveaux traitements pour des maladies neurologiques et des maladies auto-immunes, telles que la sclérose en plaques (SEP) et le diabète de type 1 (DT1), annonce, ce jour, l'approbation par les actionnaires de l'ensemble des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) du 24 mai 2019. Parmi ces résolutions figurent :

- l'approbation du rapport annuel et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- la réélection du Président et des membres du Conseil d'administration,
- l'approbation du montant global maximum des rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction pour 2020,
- le renouvellement du mandat de PriceWaterhouseCoopers, Genève, en qualité de commissaire aux comptes,
- la modification des options conditionnelles sur le capital afin d'optimiser la flexibilité financière.

Le 31 mai 2019, GeNeuro a tiré le solde de 5 M€ sur sa ligne de crédit auprès de son actionnaire GNEH SAS, filiale de l'Institut Mérieux. Cette dernière tranche permettra à GeNeuro de disposer de toutes les ressources et de la souplesse nécessaires pour ses activités en cours, ainsi qu'une solide visibilité financière jusqu'à mi-2020 permettant de couvrir l'ensemble des activités prévues.

Ces activités comprennent la poursuite de discussions constructives en vue d'un partenariat pour son produit phare, temelimab, visant à répondre aux principaux besoins médicaux non satisfaits en termes de progression de la sclérose en plaques, administré en monothérapie et/ou en association avec des médicaments anti-inflammatoires utilisés actuellement dans la SEP.

GeNeuro a, par ailleurs, annoncé le départ de son Directeur en charge des affaires médicales, le Dr Robert Glanzman, qui retournera aux États-Unis pour raisons familiales à la fin du mois. Le Dr François Curtin, Directeur Général Adjoint de GeNeuro et ancien Directeur en charge des affaires médicales de la Société, reprendra provisoirement les fonctions de Directeur en charge des affaires médicales.

« J'aimerais remercier Robert pour sa contribution à l'essor de GeNeuro, en particulier pour son travail dans le développement clinique de temelimab. Si nous regrettons son départ, nous comprenons parfaitement les raisons de sa décision, et lui adressons nos meilleurs vœux pour l'avenir. François a déjà occupé le poste de Directeur en charge des affaires médicales, et je suis certain que la transition se fera sans heurts », déclare Jesús Martin-Garcia, Président Directeur Général de GeNeuro.

À propos de GeNeuro

La mission de GeNeuro est de développer des traitements sûrs et efficaces contre les troubles neurologiques et les maladies auto-immunes, comme la sclérose en plaques ou le diabète de type 1, en neutralisant des facteurs causaux induits par les rétrovirus endogènes humains (HERV), qui représentent 8% du génome humain.

Basée à Genève en Suisse, et disposant d'un centre de R&D à Lyon, GeNeuro compte 27 collaborateurs. Elle détient les droits sur 17 familles de brevets qui protègent sa technologie.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.geneuro.com

Contacts GeNeuro

GeNeuro	NewCap (France)	Halsin Partners	LifeSci Advisors
Jesús Martin-Garcia	Louis-Victor Delouvrier / Mathilde Bohin (investors)	Mike Sinclair (media)	Chris Maggos (investors)
Chairman and CEO	+33 1 44 71 98 52	+44 20 7318 2955	+1 646 597 6970
+41 22 552 48 00	Nicolas Merigeau (media)	msinclair@halsin.com	+41 79 367 6254
investors@geneuro.com	+33 1 44 71 94 98 geneuro@newcap.eu		chris@lifesciadvisors.com

Déclarations prospectives : Ce document contient des déclarations prospectives et des estimations à l'égard de la situation financière, des résultats des opérations, de la stratégie, des projets et des futures performances de GeNeuro et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « prévoit », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de la société. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de GeNeuro, ou les résultats de l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date de la publication du présent document. GeNeuro décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation française.